

L'ABEILLE

De la Nouvelle Orleans
Fondée le 1er Septembre 1827

VOL. 95

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 19 MAI, 1921

No. 20

LE TARIF

J'ai l'honneur de vous soumettre une étude très rapide de "l'emergency anti-dumping tariff bill," qui vient d'être voté par le Congrès. Dans l'esprit de ses auteurs, il est destiné à protéger les produits des fermes américaines. Des matières, d'entrée libre jusqu'ici, vont être imposées, et les tarifs actuels de Payne-Aldrich et Underwood vont être très sérieusement augmentés. L'existence de cet emergency tariff bill ne serait qu'éphémère, d'une durée de six à dix mois seulement. Un tarif permanent de protection pour tous les produits américains, manufacturés ou non, est actuellement à l'étude, et deviendra force de loi d'ici trois à quatre mois; nous l'étudierons à son tour.

En ce qui concerne l'emergency anti-dumping tarif, sa discussion a pris plusieurs mois, partisans et adversaires l'ont discuté avec apreté, sans qu'en fin de compte une seule voix n'ait pu être déplacée, chacun restant sur ses positions, les démocrates conservant leurs idées plutôt libre échangistes, les républicains inclinés à un protectionnisme outrancier.

J'ai lu tout au long très attentivement le compte rendu de toutes les sessions des deux congrès, et dois vous avouer que cette lecture a fort ébranlé mes principes d'économie politiques. Il est vrai que nous avons devant nous un pays dans une situation unique qui, à part trois produits, se trouve être un incomparable gros exportateur pour tous les autres, et qui va imposer sur la minime partie de ces mêmes produits importés des droits très élevés, pour beaucoup prohibitifs. Or je m'étais personnellement fait à l'idée qu'un régime protecteur est obligatoire pour une industrie naissante, pour le développement d'un produit indispensable à la vie d'une nation, que ce régime devait être maintenu le temps nécessaire pour permettre à la chose de s'organiser, de s'implanter, de se propager. Mais dès le résultat obtenu, il était indispensable de diminuer, faire disparaître au besoin cette protection qui ne créerait qu'une prospérité factice. Le monde n'étant, en vérité, qu'un vaste réservoir où la matière s'adapte au milieu, pour le plus grand bien de la masse, et se soumet strictement aux lois de l'offre et de la demande. La théorie d'autre part d'alléger la dette intérieure d'un pays par des droits d'entrée sur les marchandises étrangères n'est qu'un leurre, puisque le fardeau retombe toujours sur le consommateur. L'avenir nous montrera si c'est l'avantage d'un pays comme celui que nous habitons, d'enfreindre ces lois.

Donc protéger les produits du sol, redresser les prix de ceux provenant de pays au change déprécié, pour les amener à être non seulement équivalents à ceux du marché intérieur, mais à ceux de ces mêmes marchandises exportées, et aussi encasiser, sont les buts très nettement visés par ces nouveaux droits. Le trésor américain estime obtenir, grâce à eux, en fin d'année: 125 millions des importations de sucre, 550 millions de viandes frigorifiées, 100 millions de laine.

Disons de suite pour soulager notre préoccupation de français, qu'à part nos produits chimiques, l'aggravation des

Suite à la douzième page

ELLE DECOUVRE LE RADIUM



MME MARIE CURIE

qui visite les Etats-Unis en ce moment, accompagnée par ses deux filles.

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Depuis bientôt une année, une organisation du plus grand mérite et de la plus grande utilité, établie pour le développement du commerce français à la Nouvelle-Orléans, fonctionne pour le bien de notre grande ville. Il est d'usage dans le moment de faire propagande pour un pays, afin d'en augmenter le commerce. La liberté du monde a été sérieusement atteinte, récemment, parce qu'une nation avait fait une propagande à outrance, et aveuglée par son orgueil, avait pris les armes pour imposer sa force et sa volonté aux peuples de la terre. L'Allemagne, vaincue et humiliée, n'en laisse pas de recommencer inlassablement son travail de propagande par le commerce. Ses usines, absolument indemnes, des désastres de la guerre, fonctionnent à grande allure, et ses travailleurs donnent tout ce qu'ils peuvent de leurs temps et de leurs forces afin de produire et d'inonder l'univers de leurs quincailleries et de leurs bibelots à bon marché. Ce sera leur façon, pour le moment, de prendre leur revanche et d'aller une fois de plus à la conquête du monde!

La France, comme toujours désireuse de la paix, mais toujours sur la défensive, comprend qu'il lui faut exploiter "sa place au soleil," en répandant son commerce sur tous les marchés du monde. Voilà pourquoi les quelques "Français de France" qui se

trouvent mêlés aux activités commerciales de notre Nouvelle-Orléans ont voulu se réunir pour faire de la propagande française, pour le commerce de la France.

Avec l'approbation et l'aide de l'Association du Commerce, ils se réunissent dans ses bureaux afin d'y discuter des questions du plus haut intérêt, non seulement pour le développement du commerce français, mais aussi pour le plus grand bien du port de la Nouvelle-Orléans.

Afin de donner un aperçu du travail sérieux qui se fait aux réunions de la Chambre de Commerce Française, nous publions ci-dessous, et en premier lieu, les statuts de l'association. Nous avons aussi l'avantage et le plaisir de publier, à la première page de ce numéro, un très intéressant article sur le tarif américain, lu à la dernière réunion de l'Association, par Monsieur Michel Le-long, un de ses membres les plus distingués et les mieux renseignés.

STATUTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Art. 1. Il est constitué à la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, Etats-Unis de l'Amérique du Nord, sous les auspices de la New Orleans Association of Commerce et sous le nom de Cham-

Suite à la douzième page

LA SOCIETE FRANCAISE DU 14 JUILLET

Il est une date que tout Français n'oublie jamais, et c'est la mémorable journée du 14 Juillet 1789. Il est aussi une société à la Nouvelle-Orléans, dont les membres se sont toujours imposés la tâche de maintenir et d'honorer le souvenir de la grande lutte pour la liberté, et elle se nomme: La Société Française du 14 Juillet. De fêter la journée du premier soulèvement du peuple français contre la tyrannie et l'oppression, n'est pas seulement le but de cette société, elle va plus loin, car elle maintient le souvenir de la France à la Nouvelle-Orléans, en rassemblant les français, en maintenant la langue, et aussi en ayant une excellente école, pour l'éducation des enfants.

Voilà pourquoi tous ceux qui aiment la France, et, parmi eux, sont naturellement tous les lecteurs de l'Abeille, prendront plaisir à lire, ci-dessous, le programme de la grande fête annuelle, qui sera particulièrement brillante cette fois-ci. Ce 14 juillet sera mieux observé et plus beau que d'habitude, car depuis la grande guerre, il semblerait, et avec raison, qu'on est plus fier d'être Français:

SOCIETE FRANCAISE DU 14 JUILLET

Officiers—Président, Octave Garraud; Premier Vice Président, C. D. Foucher; Second Vice Président, H. Dabezies; Trésorier, L. F. Martin.

La fête du 14 juillet aura lieu cette année aux Fair Grounds.

LES COMITES DE LA FETE

L'Illumination et Concessions—Ch. D. Foucher, E. Estingoy, A. Couniot.

La Presse et la Publicité—A. Desangles, F. Bildstein, F. A. Remanjon.

Police et Processions—E. Anouilh, A. Newhauser, F. Gouaze.

Prix d'Ecole—Dr. J. G. Roussel, F. A. Brunet, S. Roy.

Feu d'Artifice et Décorations—F. A. Brunet, E. H. Dours, J. Plough.

Courses de Chevaux et Amusements—G. Ader, A. Couniot, A. Desangles, F. Gouaze.

Bal et Musique—H. Berie, F. X. Dufour, E. Martinez, J. Plough.

Invitations et Réceptions—H. Dabezies, F. Bildstein, Ch. D. Foucher, O. I. McLellan.

Contrôle Général de la Fête—L. F. Martin, J. V. DeFuentes, Ch. Lansalot, F. A. Remanjon.

Programme—F. Bildstein, M. Anouilh, A. Desangles, F. Gouaze, Ch. Lansalot, L. F. Martin, O. I. McLellan.

ON PEUT TRES BIEN VIVRE SANS ESTOMAC

Paris.—Dans un rapport qu'il a présenté à l'Académie de Médecine, le Dr Victor Pauchot déclare que l'estomac est un organe superflu. Il affirme avoir enlevé l'estomac d'une femme âgée de cinquante ans, qui a continué de vivre en parfaite santé. L'opération l'a guérie du cancer.

"L'action de l'estomac est purement préliminaire, a déclaré le médecin. Le mécanisme de la partie vitale de la digestion se trouve dans le petit intestin où interviennent le suc pancréatique et la bile. Par conséquent, si le malade suit une légère diète, il peut se dispenser de l'estomac avec avantage."